

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 023 / AONO/MINHDU/CIPM/19 DU **22 MARS 2019**
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE
DANS LA VILLE DE MVANGAN, REGION DU SUD
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2019

1. Objet de l'appel d'offres

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres pour l'exécution des travaux d'entretien des voiries en terre dans la ville de MVANGAN, région du SUD.

2. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot unique :

N° Lot	Voies/tronçons	Localisation	Linéaire (m)
1	tronçon 1: Carrefour gendarmerie - hôpital l=1000 m ; tronçon 2: Rond-point château - carrefour pasteur l=180m ; tronçon 3: Carrefour pasteur - axe principal l= 270ml ; tronçon 4: Mairie – source l=300ml ; tronçon 5: Entrée école maternelle - voie de contournement =210ml ; tronçon 6: Carrefour gendarmerie - place de fêtes - auberge municipal l= 700ml ; tronçon 7: Carrefour pasteur - auberge municipal = 500ml	Mvangan	3160

3- Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de voirie ;
- L'assainissement des eaux pluviales ;
- Le déplacement des réseaux des concessionnaires, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement et budget prévisionnel

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Fonds Routier, Exercice 2019. Le montant prévisionnel des travaux est de 150 000 000 FCFA TTC.

6. Consultation du dossier d'appel d'offre

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé).

7. Acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 100 000 F (cent mille francs) CFA payable au Trésor Public.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit pour chacun des lots

N° du lot	Villes	Cautionnement Provisoire	Montants prévisionnels
1	Mvangan	2 700 000	150 000 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Remise des offres.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés (Bureau des offres) du MINHDU, sis au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges) au plus tard le 16 AVR 2019 à 13 heures. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 023 / AONO/MINHDU/CIPM/19 DU _____
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE
DANS LA VILLE DE MVANGAN, REGION DU SUD
EN PROCEDURE D'URGENCE
FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2019

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

12. Ouverture des offres

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 16 AVR 2019 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINHDU, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

14. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

15. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
- b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c) Offre technique incomplète pour absence :
 - c1) de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - c2) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil inscrit à l'ONIGC, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un (01) projet de voirie urbaine ;
 - c3) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
 - c4) de la capacité de préfinancement ;
- d) N'avoir pas réalisé au cours des deux (02) dernières années un projet d'entretien des voiries urbaines en terre d'un montant minimum de 80 millions ;
- e) Non justification de la possession en propriété ou mise à disposition du matériel minimum suivant :
 - 01 pelle chargeuse;
 - 01 niveleuse ;
- f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 24 critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation	01 critère
B - Références	03 critères
C - Personnel d'encadrement	11 critères
D - Méthodologie	04 critères
E - Matériel	11 critères
F - Surface financière	01 critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent Appel d'Offres aux soumissionnaires défaillants (mise en demeure dont l'évaluation a été jugée non satisfaisante ou constat de défaillance notifié dans les six mois précédent l'attribution ou contrat en cours de résiliation).

17. Renseignements complémentaires

17.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Direction des Opérations Urbaines, sise au 7^{ème} étage du bâtiment de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste centrale-Yaoundé).

17.2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18. Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- AFFICHAGE

Yaoundé, le **22 MARS 2019**



LE MINISTRE

Ketcha Célestine

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET
DU DEVELOPPEMENT URBAIN

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

OPEN NATIONAL BID INVITATION
N° 023 /AONO/MINHDU/CIPM/19 OF **22 MARS 2019**
FOR THE EXECUTION OF EARTHWORKS MAINTENANCE WORK IN
THE CITY OF MVANGAN, SOUTHERN REGION
(EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCING: ROAD FUND RESOURCES FOR FISCAL 2019

1. Subject of the bid invitation

The Minister of Housing and Urban Development, project owner and contracting authority, hereby issues in emergency procedure an open national bid invitation for the execution of earthworks maintenance work in the city of MVANGAN, Southern region.

2. Allotment

Works under this bid invitation are divided into unique lot as follows:

N° Lot	Towns	Tracks/road stretches	Linear (m)
1	Mvangan	Stretch 1: Carrefour gendarmerie - hôpital l=1000 m ; Stretch 2: Round-about château - Round-about Pasteur l=180m ; tronçon 3: Round-about Pasteur - axe principal l= 270ml ; Stretch 4: Mairie – source l=300ml ; Stretch 5: Entrée école maternelle - voie de contournement =210ml ; Stretch 6: Carrefour gendarmerie - place de fêtes - auberge municipal l= 700ml ; Stretch 7: Carrefour pasteur - auberge municipal = 500ml	3160

3. Consistency of works

Works under this bid invitation comprise the following operations:

- Site installation ;
- Preliminary works ;
- General earthworks ;
- Road works ;
- Drainage of rain water ;
- Moving networks of concessionaires if the case.

N.B: It should be noted that drainage works shall be executed using the Labour-Based Approach (HIMO).

4. Participation and origin

Participation in this tender invitation shall be open to public works companies based in Cameroon.

5. Financing and provisional budget

The works under this bid invitation shall be financed with Road Fund resources for fiscal 2019. The provisional cost of the work is CFAF 150 000 000.

6. Consultation of the Bidding Documents

The Bidding Documents may be consulted from MINHDU's Contract service, 9th floor, room 02 of the ministerial building N°1 (opposite the Central Post Office).

7. Acquisition of the Bidding Documents

The Bidding Documents may be obtained from MINHDU's Contract service, 9th floor, room 02 of the ministerial building N°1 (opposite the central post office). The documents shall be obtained upon presentation of a receipt testifying to the payment of a non-refundable deposit of XAF 100 000 (one hundred thousand) payable to the Public Treasury.

8. Provisional guarantee

Each bidder shall enclose in their administrative documents a provisional guarantee issued by a first class banking institution approved by the Minister in charge of Finance. The amount of the guarantee shall be as follows:

N° of lot	Towns	Provisional guarantee	Estimated costs
1	Mvangan	2 700 000	150 000 000

Under pain of rejection, the provisional guarantee shall be obligatorily produced in its original dated not more than 3 (three) months.

For unsuccessful bidders, the provisional guarantee shall be released within 30 days after publication of bid evaluation results. For the successful bidder, the provisional guarantee shall be released only after constitution of the definitive guarantee.

9. Presentation of bids

Bids shall be presented in the following three volumes, in an envelope as such:

-Volume 1: administrative documents;

-Volume 2: Technical bids;

-Volume 3: Financial bids.

All components of the Bids (volumes 1, 2 and 3) shall be in a large sealed envelope labeled only with the name of the Bid in question.

The Different documents of each Bid shall be numbered following the bidding document order and separated with identical color dividers.

10. Submission of Bids

Each bid, drafted in English or French in 7 (seven) copies, that is, 1 (one) original and 6 (six) copies labelled as such, shall be forwarded to MINHDU's Contract service (tenders office), located at the 2nd floor of the PDUE project/MINHDU building, behind the DGSN at LONGKAK-Yaoundé (white building with red balcony), no later than 7 6 AVR 2019 at 1 pm, local time. Bids shall be deposited and labelled as follows:

OPEN NATIONAL BID INVITATION
N° 023 /AONO/MINHDU/CIPM/19 OF _____
FOR THE EXECUTION OF EARTHWORKS MAINTENANCE WORK IN
THE CITY OF MVANGAN, SOUTHERN REGION
(EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCING: ROAD FUND RESOURCES FOR FISCAL 2019

TO BE OPENED ONLY DURING THE EVALUATION SESSION".

11. Duration of tender validity

The bids shall be valid for 90 (ninety days) with effect from their submission deadline.

12. Opening of bids

The opening of bids shall be done in a single phase; it shall take place on 7 6 AVR 2019 as from 2 p.m., local time, by the Interne Tenders Board of the Ministry of Housing and Urban Development meeting on the 2nd floor of the PDUE project/MINHDU building, behind the DGSN at LONGKAK-Yaoundé (white building with red balcony).

Only bidders or their duly authorised and well informed representatives shall attend this session.

13. Bid admissibility

Under pain of rejection, the administrative documents required shall be produced in their originals or true copies certified by the issuing services, in accordance with the provisions of the Special Tender Regulations. The documents shall be dated at most 3 (three) months or must have been established after the date of publication of this bid invitation.

The duly signed and stamped bid in accordance with the specimen contained in the bidding package, shall state costs in XAF inclusive and exclusive of taxes.

14. Execution deadline

The maximum deadline for the execution of the works shall be 4 (four) months.

15. Bid assessment criteria

Evaluation of bids shall be based on the following criteria

15.1 Eliminary criteria

- a) absence of the provisional guarantee in the administrative bid ;
- b) false declaration or forged document;
- c) incomplete technical bids such as the absence of:
 - c1) an attestation of site visit signed in truth by the bidder;
 - c2) a Supervisor of works, Civil Engineer registered with NOCE with minimum A/Level +3 and supervision of minimum 01 (one) urban road project;
 - c3) declaration on the honor of non-abandonment of contracts during the last three (03) years;
 - c4) the prefinancing capacity;
- d) non-justification of implementation of one urban tarred road maintenance project of a minimum worth XAF 80 000 000 F over the past two years ;
- e) Failure to justify ownership or rent of the following equipments:
 - ✓ 1 Backhoe Loader;
 - ✓ 1 grader ;
- f) omission of a quantified unit price in bid;
- g) omission of sub-details of a quantified unit price;
- h) Not satisfying at least 24 elements of essential criteria.

15.2 Essential criteria

Technical bids shall be assessed according to the following assessment grid:

A- Presentation	01 criteria
B- References	03 criteria
C- Managerial personnel	11 criteria
D- Methodology	04 criteria
E- Equipment	11 criteria
F- Financial capacity	01 criteria

Details of these essential criteria are specified in the assessment grid attached to the Special Tender Regulations

16. Award of contract

The project owner shall award the contract specified in this Bid invitation to the lowest bidder that meets the requisite technical and administrative capacities.

In addition, the project owner reserves the right not to award the contract under this tender to failed bidders (formal notice for which the evaluation was deemed unsatisfactory or notification of a failure notified within six months preceding the award or contract to be resiliated).

17. Further information

17.1. Additional technical information may be obtained from the Department of Urban Operations of the Ministry of Housing and Urban Development, the 7th floor of the ministerial building N°1 (opposite the Yaoundé central post office).

17.2. For any act of corruption, call or send a SMS to MINMAP to the numbers: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18. Amendment to the Bid invitation

The Contracting Authority reserves the right, if warranted, to subsequently amend this tender invitation.

Yaoundé, on 22 MARS 2019

Copies :
- MINMAP
- ARMP
- POSTING

LE MINISTRE

Ketcha Célestine
Ketcha Célestine